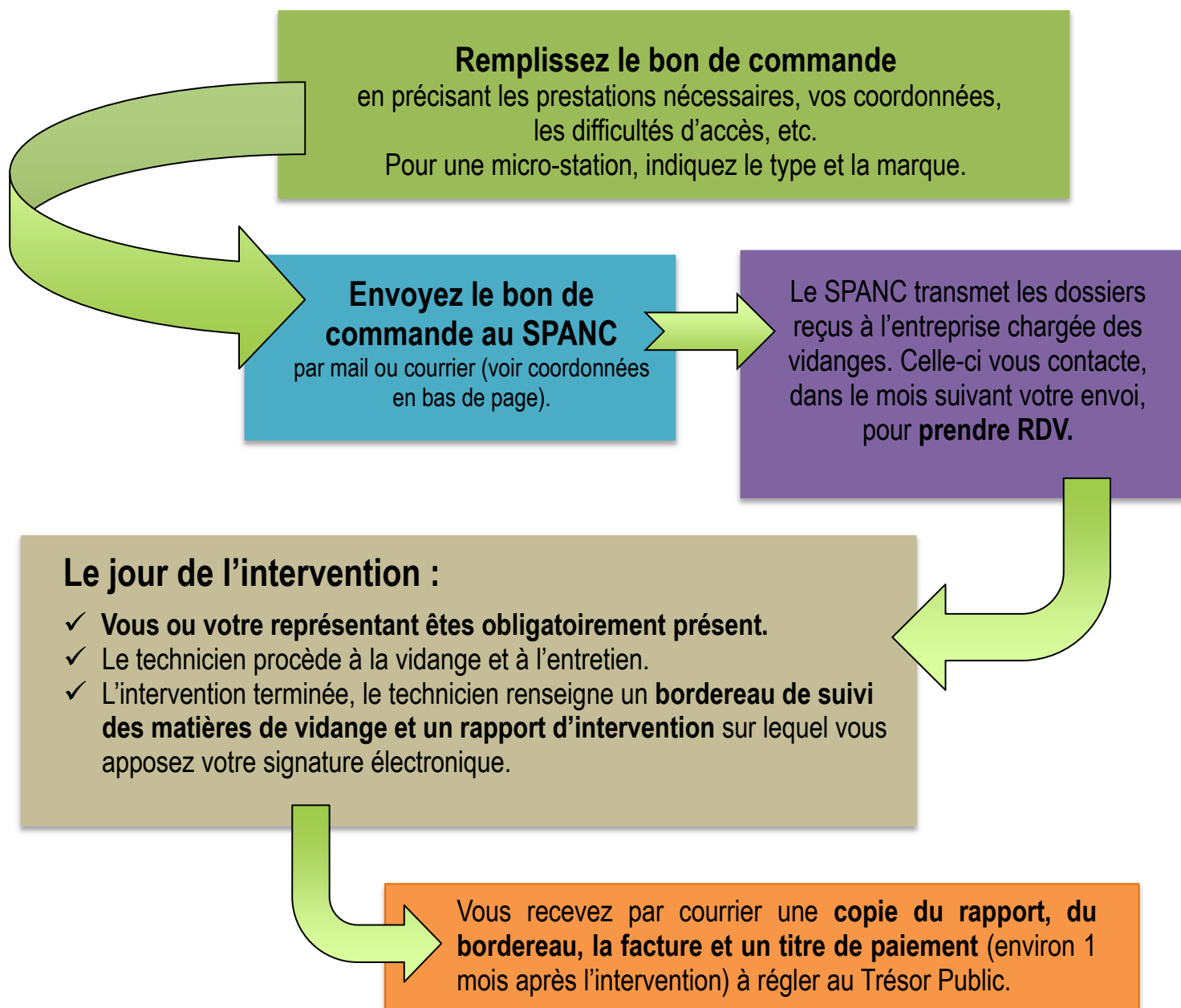


MODE D'EMPLOI DU SERVICE « VIDANGES GROUPÉES »



Merci d'adresser votre bon de commande à :

Service public d'assainissement non collectif
Communauté de communes de la Veyle
10, Rue de La Poste
01 290 PONT-DE-VEYLE
Par mail : secretariattechnique@cc-laveyle.fr

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Sébastien DESGRAND – Technicien SPANC
Tel : 03 85 20 32 07
Tel port. : 06 07 38 89 28.
E-mail : assainissement@cc-laveyle.fr

CONDITIONS GENERALES DU SERVICE

1. Le service comprend les vidanges des systèmes de prétraitement (fosses septiques ou toutes eaux, bacs à graisses, station de relevage, micro-station, ...), le curage et le nettoyage des installations de prétraitement (préfiltre, regard en amont et juste en aval du prétraitement, s'ils existent) et un test de bon écoulement. **L'entretien des ouvrages d'assainissement est réalisé en présence du propriétaire, du locataire ou de son représentant (usager).**

La remise en eau sera amorcée avec une partie des jus des ouvrages vidangés, s'il y en a. Le solde de remise en eau se fait avec l'eau de l'usager.

2. Tous les regards devront être non scellés.

Le dégagement d'un regard peut être réalisé par l'entreprise sous réserve que le positionnement du regard soit connu précisément par l'usager et des faisabilités techniques de terrain. Le dégagement d'un regard fera l'objet d'une plus-value « Dégagement de regard » (*voir grille tarifaire sur bon de commande*).

3. Dans le cas où, lors de la vidange, un risque d'affaissement ou de déformation d'un ouvrage d'assainissement (fosse, bac à graisses) est repéré par le vidangeur, l'usager en est informé. Une vidange partielle du liquide pour un soutirage maximum de boue sera alors proposée afin de limiter les risques.

4. Sur le bon de commande, l'usager a noté les interventions d'entretien à réaliser sur son système d'assainissement.

Lors de l'intervention, la commande est précisée sur place avec le vidangeur et inscrite sur le rapport d'intervention qui précise l'ensemble des éléments de l'intervention : dates de prises de rendez-vous et d'intervention, immatriculation du camion, chauffeur, nom de l'usager, téléphones, ouvrages vidangés, état de l'installation si besoin, ... et signature électronique de l'usager.

Le bordereau de suivi des matières de vidange précisera la date d'intervention et le lieu, les volumes de boues vidangées, et le lieu de dépôtage.

De plus, s'il s'agit d'une micro-station, le vidangeur remplira le carnet d'entretien de l'ouvrage que lui présentera l'usager.

5. L'usager peut se désister dans un délai de 48 heures avant l'intervention sans que le prestataire ne puisse prétendre à une indemnité.

En cas d'absence de l'usager non signalée, un forfait de déplacement sera facturé.

Pour toute intervention commandée mais irréalisable sur le terrain, et ayant fait l'objet d'un déplacement du vidangeur, un forfait de déplacement sans intervention sera également facturé.

6. Après la prestation, le bon de suivi des matières de vidange et le rapport d'intervention seront transmis à l'usager avec la facture et le titre de paiement. Le bordereau et le rapport d'intervention seront à présenter au SPANC lors de son prochain passage.

Le recouvrement dudit titre est fait par le Trésor public

7. La Communauté de communes de la Veyle ne saurait être tenue responsable de toutes dégradations, incident ou accident, commis par le vidangeur lors de la prestation.

8. L'acceptation du bon de commande vaut acceptation des conditions générales du service d'entretien des filières d'assainissement.

BON DE COMMANDE

INTERVENTION DE VIDANGE ET D'ENTRETIEN D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Je soussigné Mr, Mme, Melle ☐ locataire ☐ propriétaire, ☐ représentant* souhaite faire appel à la Communauté de communes de la Veyle pour effectuer l'entretien courant de mon système d'assainissement individuel et bénéficier du service entretien.

J'ai pris connaissance et accepte les conditions générales du service jointes au présent document.

Lieu où doit être effectué la vidange :

Adresse :

Commune : Tél (fixe et/ou port.) **OBLIGATOIRE** :

E-mail :

Nom et prénom du **propriétaire** :

NOM et Adresse de facturation

(*Le représentant peut être le locataire, le tuteur ou autre personne désignée par le propriétaire.)

➡ Merci de renseigner la colonne « prestation commandée » par une croix dans le tableau ci-contre

Prestation proposée Tarifs valables jusqu'au 01/01/2027	* TVA 10%	Prestation commandée
1/ Vidange d'une fosse septique (jusqu'à 4 100 litres inclus) comprenant le nettoyage, le curage des installations, un test de bon écoulement, ☐ Fosse septique ☐ Bac dégraisseur ☐ Fosse toutes eaux ☐ Autres Volumes des ouvrages si connu :	119.31 €	
2/ Vidange d'une micro station jusqu'à 4100 litres Marque : Année d'installation : Modèle :	136.36 €	
3/ Vidange, nettoyage d'un bac dégraisseur seul	56.82 €	
A/ Supplément pour seconde micro station sur même site (V³ total < 4100 litres)	124.99 €	
B/ Supplément pour deuxième fosse septique ou toutes eaux sur même site (V³ total < 4100 litres)	107.94 €	
C/ Supplément pour un ouvrage > 4100 litres : par tranche de 1000 litres supplémentaires	26.14 €	
D/ Supplément pour mise en place de tuyaux d'aspiration > 30 mètres. Par tranche de 10 mètres supplémentaires	14.20 €	
E/ Supplément pour nettoyage d'une station de relevage	39.77 €	
F/ Supplément pour dégagement de regards enterrés	85.22 €	

ATTENTION

Ce bon de commande rempli par mes soins n'a pas valeur de facture. Le rapport d'intervention établi sur place au moment de la prestation précisera les travaux effectués. **Je m'engage à payer le prix définitif dès réception du titre de paiement. Je préviens au minimum 48 heures à l'avance l'entreprise, si je ne peux pas être présent au rendez-vous (Tél : 04 74 22 12 12).**

Lorsque la prestation ne peut pas être effectuée en cas d'absence des propriétaires ou de son représentant, si la localisation des ouvrages à vidanger ne peut être déterminée ou s'ils ne peuvent être rendus accessibles, **un déplacement sans intervention me sera facturé : 51.13 € TTC**

Informations concernant la facturation

Nom et prénom du propriétaire :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse de facturation :
.....

(*Attention : si la date et le lieu de naissance ne sont pas renseignés, la facturation ne pourra pas être effectuée).

Notion RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) : Les informations personnelles recueillies sur ce formulaire sont exclusivement utilisées par la Communauté de communes de la Veyle pour le traitement de votre dossier. Ces données seront conservées 10 ans. Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles du 27/04/2016 (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et de suppression des informations qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer par courriel à l'adresse direction@cc-laveyle.fr ou par courrier en justifiant de votre identité.

J'ai pris connaissance des points ci-dessus et je certifie sur l'honneur que :

* ☐ L'installation à vidanger a plus de 2 ans (TVA à 10 %) * ☐ Autre cas (TVA à 20 %)

Dernière vidange de l'installation : ☐ Plus de 5 ans ☐ Date vidange précédente :

Le prestataire effectue une vidange partielle de l'ouvrage puisque seules les boues sont vidangées, les eaux claires sont réinjectées dans la fosse. Pour une vidange totale, merci de le préciser ci-dessous et de le justifier. Remarques (accès difficile, distance importante, disponibilités)
.....
.....

Signature du demandeur : NOM PRENOM.....

Lu et approuvé, le :

Signature

Bon de commande à envoyer à la Communauté de communes de la Veyle (par courrier : 10 Rue de la POSTE 01290 PONT-DE-VEYLE ou par mail : assainissement@cc-laveyle.fr ou secretariattechnique@cc-laveyle.fr) pour une vidange programmée dans le cadre des tournées de vidanges groupées.

Une vidange en urgence peut être réalisée mais ne peut être déclenchée qu'avec l'accord du SPANC.

Un bon de commande spécifique est à remplir.

Si votre installation d'assainissement non collectif est bouchée, contacter le SECRETARIAT :

Tel : 03 85 32 24 00. (Coût d'une vidange en urgence : 147.72 € à 164,76 € (intervention de base, sans option.)